
États financiers de Le Musée McCord Stewart

31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Le Musée McCord Stewart

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 15 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Le Musée McCord Stewart
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2020

						2020	2019	
		Fonds de fonction- nement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation	Total	Total	
Notes		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
	Gouvernement du Québec	3	4 028 995	15 977	119 466	—	4 164 438	4 117 367
	Gouvernement du Canada	4	22 496	—	4 186	—	26 682	127 924
	Autres subventions	5	69 635	—	—	—	69 635	49 096
	Conseil des arts de Montréal		140 666	—	—	—	140 666	114 765
	Ville de Montréal		44 250	—	—	—	44 250	57 524
	Subventions de La Fondation Macdonald Stewart	16	1 300 000	—	—	—	1 300 000	1 300 000
	Subventions de La Fondation du Musée McCord	16	2 259 662	102 363	3 388	—	2 365 413	2 455 843
	Revenus de placement		73 078	—	—	—	73 078	386 224
	Services aux visiteurs		499 920	—	—	—	499 920	585 848
	Admissions		783 867	—	—	—	783 867	1 071 251
	Commandites		143 692	—	—	—	143 692	165 180
	Location	6	270 581	—	—	—	270 581	253 203
	Autres		61 058	—	—	—	61 058	75 768
			9 697 900	118 340	127 040	—	9 943 280	10 759 993
Charges								
	Administration		1 672 129	3 925	—	—	1 676 054	1 682 912
	Services aux visiteurs		727 739	—	—	—	727 739	762 269
	Intérêts sur la dette à long terme		1 875	16 718	31 979	—	50 572	48 412
	Immeuble et sécurité		1 611 744	101 472	—	—	1 713 216	1 869 894
	Collections	2	1 641 205	—	(1)	—	1 641 204	1 631 022
	Action éducative, citoyenne et culturelle		952 245	—	—	—	952 245	1 023 088
	Expositions		1 641 008	—	—	—	1 641 008	1 965 364
	Marketing et communications		1 425 162	—	—	—	1 425 162	1 515 686
	Amortissement d'immobilisations		—	—	220 052	—	220 052	222 369
			9 673 107	122 115	252 030	—	10 047 252	10 721 016
	(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant l'élément suivant		24 793	(3 775)	(124 990)	—	(103 972)	38 977
	Variation de la juste valeur des placements		(140 187)	—	—	—	(140 187)	18 986
	(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(115 394)	(3 775)	(124 990)	—	(244 159)	57 963
	Soldes de fonds au début		219 769	(290 432)	3 243 021	1 750 013	4 922 371	5 364 408
	Retrait	16	—	—	—	—	—	(500 000)
	Virements interfonds	7	(69 232)	—	69 232	—	—	—
	Virements interfonds	7	165 164	—	—	(165 164)	—	—
	Soldes de fonds à la fin		200 307	(294 207)	3 187 263	1 584 849	4 678 212	4 922 371

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Musée McCord Stewart
État de la situation financière
 au 31 mars 2020

		2020				2019	
Notes	Fonds de fonctionnement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif							
À court terme							
	Encaisse	703 390	—	—	703 390	1 242 475	
	Débiteurs	222 285	—	—	4 225	226 510	
12	Subventions à recevoir	60 995	17 578	749 619	—	828 192	
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	53 814	—	—	—	53 814	
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	2 200 000	—	—	—	2 200 000	
16							
2	Sommes à recevoir d'autres fonds	308 615*	—	—	—	—	
	Stocks	252 671	—	—	—	252 671	
	Charges payées d'avance	133 042	—	—	—	133 042	
		3 934 812	17 578	749 619	4 225	4 397 619	
						4 091 589	
12	Subventions à recevoir	—	315 852	—	—	315 852	
8	Placements	—	—	—	1 711 495	1 711 495	
16	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	4 400 000	—	—	—	4 400 000	
9	Immobilisations	—	—	3 588 880	—	3 588 880	
	Collections	—	—	1	—	1	
		8 334 812	333 430	4 338 500	1 715 720	14 413 847	
						17 405 709	
Passif							
À court terme							
	Créditeurs et charges à payer	972 178	8	—	—	972 186	
	Sommes à remettre à l'État	23 547	—	—	—	23 547	
2	Sommes à payer aux autres fonds	—	268 462*	—	40 153*	—	
10	Produits reportés	2 738 780	8 542	—	—	2 747 322	
12	Tranche à court terme de la dette à long terme	—	34 773	749 619	—	784 392	
		3 734 505	311 785	749 619	40 153	4 527 447	
						4 195 698	
16	Produits reportés	4 400 000	—	—	—	4 400 000	
12	Dette à long terme	—	315 852	—	—	315 852	
13	Apports reportés	—	—	401 618	90 718	492 336	
		8 134 505	627 637	1 151 237	130 871	9 735 635	
						12 483 338	
Soldes de fonds							
	Investis en immobilisations	—	—	3 187 263	—	3 187 263	
14	Grevés d'affectations d'origine externe	—	—	—	440 031	440 031	
14	Grevés d'affectations d'origine interne	—	(294 207)	—	1 144 818	850 611	
	Non grevés d'affectations	200 307	—	—	—	200 307	
		200 307	(294 207)	3 187 263	1 584 849	4 678 212	
		8 334 812	333 430	4 338 500	1 715 720	14 413 847	
						17 405 709	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

David A. Baer

, administrateur

Le Musée McCord Stewart
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(244 159)	57 963
Ajustements pour :			
Ajout aux collections à la valeur nominale	2	(1)	—
Amortissement d'immobilisations		220 052	222 369
Amortissement des apports reportés		(95 061)	(90 513)
Variation de la juste valeur des placements		140 187	(18 986)
		21 018	170 833
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		(492 410)	507 927
		(471 392)	678 760
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations		(69 231)	(308 499)
Acquisition de placements		(99 043)	(11 313 479)
Cession de placements		121 537	12 026 428
		(46 737)	404 450
Activités de financement			
Produit des subventions à recevoir		120 098	182 935
Diminution des apports reportés		—	(200 001)
Remboursement de la dette à long terme		(141 054)	(173 184)
Retrait		—	(500 000)
		(20 956)	(690 250)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(539 085)	392 960
Encaisse au début		1 242 475	849 515
Encaisse à la fin		703 390	1 242 475

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description des activités

Le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord le 12 mai 1980 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord »). Le 31 décembre 2017, le Musée McCord a fusionné avec Le Musée David M. Stewart (le « Musée Stewart ») et le Musée de la mode pour devenir Le Musée McCord Stewart (le « Musée ») afin de créer un musée unique à Montréal. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée est exempté de tout impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour des dons de bienfaisance.

Le Musée constitue le musée de tous les Montréalais. Il s'agit d'un musée d'histoire sociale qui célèbre la vie à Montréal, d'hier et d'aujourd'hui, son histoire, ses gens et ses communautés. Ouvert sur la ville et sur le monde, le Musée présente des expositions stimulantes ainsi que des programmes éducatifs et des activités culturelles qui interpellent les gens d'ici et d'ailleurs en posant un regard actuel sur l'histoire. Il abrite l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord composée de plus de 1,5 millions d'artéfacts, dont les collections Costume, mode et textiles, Photographie, Cultures autochtones, Peintures, estampes et dessins, Arts décoratifs et Archives textuelles.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode de report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds de projet spécial comprend les charges relatives à une expansion future du Musée.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée, qui sont acquises ou reçues sous forme de dons, et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus à des fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration pour être traités comme des dotations.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées ou au cours duquel les immobilisations correspondantes sont amorties. Les fonds non utilisés sont enregistrés à l'état de la situation financière à titre de produits reportés ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation et les retraits sont constatés à titre de diminutions directes.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus de placement sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation par le conseil d'administration, et ils sont présentés comme produits dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent des revenus de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou retransféré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation à titre de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Pour les exercices au cours desquels il y a une insuffisance, un montant équivalent à cette insuffisance est transféré au fonds de fonctionnement.

Apports reportés – Programme Mécénat Placements Culture

La reconnaissance des dons liés au programme Mécénat Placements Culture (MPC) diffère selon l'entente de gestion signée entre l'organisation bénéficiaire et la fondation communautaire.

Lorsque l'entente de gestion inclut le transfert de la propriété des dons correspondants à la fondation communautaire, les montants ne sont pas comptabilisés au sein de l'organisation bénéficiaire et les revenus de placement sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Lorsque l'entente de gestion n'inclut pas le transfert de la propriété des dons correspondants à la fondation communautaire, les dons sont comptabilisés à titre d'apports reportés par l'organisation bénéficiaire. Ces subventions seront constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel l'affectation expire, qui dans ce cas-ci sera en 2029, soit au 10^e anniversaire de l'acceptation par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Les revenus de placement générés par les fonds MPC d'une durée de 10 ans sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés par le Musée.

Subventions gouvernementales

Le Musée reçoit des subventions gouvernementales, qui sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

Apports de services

Le Musée loue l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, de l'Université McGill pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Le Musée loue également ses locaux au Fort sur l'île Sainte-Hélène à Montréal auprès de la Société du Parc Jean Drapeau. Le bail, qui comprend la fourniture de services publics et de services d'entretien, a une durée de 10 ans se terminant le 31 décembre 2020. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

D'autres apports de services ne sont également pas constatés dans les états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des opérations entre parties liées. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des confirmations de la juste valeur reçues du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût amorti est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût amorti, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations de la façon suivante :

Bâtiment	25 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Au 1^{er} avril 2019, le Musée a adopté les modifications du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif ». Conformément aux dispositions transitoires, le coût d'une immobilisation constituée d'importantes composantes distinctes est alloué aux composantes lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire et que des estimations de la durée de vie des composantes peuvent être effectuées. Chaque composante est ensuite amortie individuellement selon sa propre durée de vie utile. Le Musée applique ces modifications prospectivement, soit aux nouvelles acquisitions seulement. Par conséquent, les immobilisations existantes n'ont pas été décomposées à la date de transition. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers du Musée au cours de la période considérée.

2. Méthodes comptables (suite)

Collections

Les collections comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université McGill a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les collections comprennent également des artefacts et des objets ayant trait à l'histoire canadienne du 17^e au 19^e siècle. La majorité de ces objets sont détenus dans le cadre d'un accord de prêt entre la Société historique du lac St-Louis (la « Société ») et le Musée, en vertu duquel la Société a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Au 1^{er} avril 2019, le Musée a adopté les modifications du chapitre 4441, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif ». Conformément aux dispositions transitoires, les actifs des collections sont comptabilisés dans l'état de la situation financière du Musée à la valeur nominale de 1 \$, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur. Au cours de l'exercice 2020, l'ajustement de 1 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds au poste « Collections ».

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative de telles pièces reçues au cours de l'exercice est de 1 463 204 \$ (1 096 578 \$ en 2019).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour les collections du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour les collections est de 456 \$ (825 \$ en 2019).

Les charges afférentes à la préservation, la restauration et la gestion des collections sont incluses dans les charges de collections à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires du Musée libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

3. Produits – Gouvernement du Québec

	2020	2019
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Soutien aux institutions muséales	3 983 111	3 947 320
Aide aux projets	—	5 501
Aide aux immobilisations	136 550	128 984
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	39 937	35 562
Secrétariat à la politique linguistique	4 840	—
	4 164 438	4 117 367

4. Produits – Gouvernement du Canada

	2020	2019
	\$	\$
Patrimoine canadien		
Programme d'aide aux musées	—	20 000
Accord Canada-France	6 309	—
Fonds de la communauté des commémorations à la guerre mondiale	—	388
Fonds du Canada pour les espaces culturels	4 186	4 186
Emploi et Développement social Canada	12 760	—
Bibliothèque et Archives Canada	—	71 983
Conseil des arts du Canada	3 427	31 367
	26 682	127 924

5. Produits – Autres subventions

	2020	2019
	\$	\$
Association des musées canadiens	23 861	43 090
Tourisme Montréal	28 000	2 500
Nuit Blanche à Montréal	2 500	3 000
Université McGill	274	506
Collaborateur	15 000	—
	69 635	49 096

6. Revenu de location

	2020	2019
	\$	\$
Événements	162 281	143 203
Expositions itinérantes	108 300	110 000
	270 581	253 203

7. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 69 232 \$ (308 499 \$ en 2019) au fonds des immobilisations à titre de contribution à l'acquisition d'immobilisations pour 69 231 \$, ainsi qu'à la comptabilisation des collections à la valeur nominale de 1 \$ en 2020.

Le fonds de dotation a transféré 165 164 \$ au fonds de fonctionnement (4 342 \$ en 2019) représentant la différence entre les revenus de placement générés dans l'exercice par les placements du fonds de dotation, incluant la variation réalisée de la juste valeur des placements, déduction faite des charges liées aux placements, en lien avec les montants approuvés de 87 680 \$ (385 600 \$ en 2019). Exceptionnellement, un montant d'une valeur nulle (271 420 \$ en 2019) est inclus dans les montants approuvés, aux fins des dépenses en immobilisations.

8. Placements

	2020		2019	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes – fonds communs	560 446	574 065	584 459	570 791
Actions étrangères – fonds communs	115 028	137 689	154 989	149 880
La Fondation du Grand Montréal – fonds commun équilibré	1 036 021	1 062 443	1 134 728	1 079 232
	1 711 495	1 774 197	1 874 176	1 799 903

Programme MPC

En 2018, le Musée a soumis une demande au programme MPC (sous l'autorité du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)), ayant recueilli 200 000 \$ en dons l'année précédente. En 2019, ces fonds ont été versés dans un fonds de dotation de La Fondation du Grand Montréal et, par conséquent, les investissements correspondants ne figurent pas à l'état de la situation financière du Musée. De plus, en 2019, un don de 50 000 \$ était également admissible à une subvention d'appariement dans le cadre du programme MPC. Au 31 mars 2020, la juste valeur de ce compte de 250 000 \$ était de 239 839 \$ (266 437 \$ au 31 mars 2019). La subvention d'appariement du MPC pour la demande 2018 a été confirmée par le MCCQ pour un total de 336 959 \$, mais n'a pas encore été déposée dans le compte.

9. Immobilisations

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 620 000	—	2 620 000	2 620 000
Bâtiment	411 488	159 622	251 866	268 327
Améliorations locatives	1 318 866	729 273	589 593	688 552
Mobilier et agencements	114 432	60 082	54 350	64 018
Matériel informatique	289 454	216 383	73 071	98 804
	4 754 240	1 165 360	3 588 880	3 739 701

10. Produits reportés

Les produits reportés représentent des produits donnés à des fins spécifiques. Les produits reportés sont inclus dans les produits de la même façon que les charges correspondantes sont engagées ou dans la période à laquelle la subvention se rapporte. L'évolution du solde des produits reportés durant l'exercice est la suivante :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	2 752 851	173 960
Montant reçu	319 717	5 229 016
Montant constaté à titre de produits	(325 246)	(2 650 125)
Solde à la fin	2 747 322	2 752 851

11. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 800 000 \$ (800 000 \$ au 31 mars 2019) portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % (3,45 % au 31 mars 2020; 4,95 % au 31 mars 2019). Au 31 mars 2020, le montant utilisé de cette marge de crédit est d'une valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2019). Le Musée dispose également d'une facilité de crédit de 2 500 000 \$ avec la Banque CIBC, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 % (2,95 % au 31 mars 2020; 4,45 % au 31 mars 2019). Au 31 mars 2020, le montant utilisé est d'une valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2019). La facilité de crédit avec la Banque CIBC est garantie par les placements de La Fondation du Musée McCord. Le Musée dispose également d'une marge de crédit pouvant atteindre 1 500 000 \$ garantie ou fournie par La Fondation du Musée McCord, aucune n'étant utilisée à la fin de l'exercice (valeur nulle en 2019). Dans l'éventualité où la banque choisirait de retirer la marge de crédit octroyée, La Fondation du Musée McCord a accepté de garantir ou fournir une ligne de crédit de 600 000 \$ au Musée.

12. Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,05 %, amorti sur 5 ans, échu le 30 mai 2019 ⁽¹⁾	—	54 630
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,05 %, amorti sur 15 ans, échéant le 10 décembre 2020 ⁽¹⁾	749 618	802 765
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,45 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 mai 2023 ⁽¹⁾	350 626	383 903
	1 100 244	1 241 298
Tranche à court terme	784 392	141 055
	315 852	1 100 243

⁽¹⁾ Ces emprunts sont garantis par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec, consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts, sous réserve de différences temporelles en ce qui concerne la réception des subventions ou des versements de capital requis sur la dette à long terme.

Les versements de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital	Subventions à recevoir
	\$	\$
2021	784 392	784 392
2022	36 339	36 339
2023	37 973	37 973
2024	241 540	241 540
	1 100 244	1 100 244

13. Apports reportés

a) *Apports reportés – Fonds des immobilisations*

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés durant l'exercice est la suivante :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	496 679	587 192
Montant constaté à titre de produits	(95 061)	(90 513)
Solde à la fin	401 618	496 679

13. Apports reportés (suite)

b) Apports reportés – Fonds de dotation

Au cours des années précédentes, le Musée de la mode a collecté 90 718 \$ en dons pour le programme MPC.

14. Affectations grevant les soldes de fonds du fonds de dotation

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les soldes de fonds du fonds de dotation sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds affectés d'origine externe		
Dotations	440 031	440 031
Fonds affectés d'origine interne		
Revenus de placement réalisés réinvestis ⁽¹⁾	840 745	868 934
Variation cumulative non réalisée sur les placements	(62 702)	74 273
Dotation désignée par le conseil d'administration	350 000	350 000
Dotation désignée ⁽²⁾	16 775	16 775
	1 144 818	1 309 982

⁽¹⁾ Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Les revenus de placement réalisés réinvestis correspondent au total des revenus réalisés générés par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

⁽²⁾ La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré à des usages récurrents ayant comme sujets les costumes et les textiles.

15. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements du Musée sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille du Musée.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

L'objectif du Musée est d'avoir suffisamment de liquidité pour faire face à ses obligations à leur échéance. Le Musée surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers sont les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme.

16. Opérations entre parties liées

La Fondation du Musée McCord

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré qui a été constitué en 1993. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions afin de financer ou de distribuer des fonds pour soutenir les activités du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, le Musée a constaté un montant de 2 365 413 \$ (2 455 843 \$ en 2019) à titre de subventions de la Fondation dans le cours normal de ses activités.

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ de la part du MCCQ pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de supporter la mission et le plan d'action du Musée à la suite de la fusion du Musée McCord, du Musée Stewart et du Musée de la mode.

Le Musée et la Fondation, à la suite de l'obtention de l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante du 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser un montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Au 31 mars 2020, la somme à recevoir de la Fondation est présentée à l'état de la situation financière avec les actifs à court terme pour un montant de 2 200 000 \$ et avec les actifs à long terme pour un montant de 4 400 000 \$ (6 600 000 \$ au 31 mars 2019). La promesse annuelle supplémentaire de 125 720 \$ est considérée comme une promesse de don de la Fondation au Musée.

Un montant d'une valeur nulle (500 000 \$ au 31 mars 2019) a également été retiré du fonds de dotation afin d'être transféré à la Fondation.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

16. Opérations entre parties liées (suite)

Le résumé des informations financières de la Fondation au 31 mars est présenté ci-dessous :

	2020	2019
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	31 734 123	37 402 244
Passif	6 852 250	9 223 477
Actifs nets	24 881 873	28 178 767
	31 734 123	37 402 244
État des résultats		
Total des produits	(30 916)	4 390 409
Total des charges	3 265 978	3 394 142
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 296 894)	996 267

Fondation Macdonald Stewart

L'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comprend également un montant de 1 300 000 \$ (1 300 000 \$ en 2019) de La Fondation Macdonald Stewart, qui n'est pas liée au Musée. La Fondation Macdonald Stewart s'est engagée à fournir une contribution annuelle de 1 300 000 \$ au Musée jusqu'au 31 mars 2023.

17. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.